



Communiqué de presse n° 48

Vol Royal Air Maroc reliant Nantes à Marrakech

Suite au retard enregistré par le vol AT 617 reliant Nantes à Marrakech, le vendredi 2 juillet 2010, Royal Air Maroc tient à apporter les précisions suivantes :

A l'arrivée du vol Marrakech-Nantes, et en application des dispositions réglementaire internationales relatives au temps de travail du personnel navigant, l'équipage de l'avion devait observer un repos réglementaire.

L'application de cette procédure a entraîné un retard de plusieurs heures du vol.

Ce vol a été reprogrammé afin de tenir compte des dispositions réglementaires régissant la durée de travail des équipages. Le départ est prévu de Nantes aujourd'hui à 16H25 GMT.

Les passagers du vol ont été pris en charge par le chef d'escale de Royal Air Maroc à l'aéroport de Nantes et par les services de la compagnie d'assistance des vols Royal Air Maroc.

La compagnie présente ses excuses aux passagers pour les désagréments subis du fait de cette situation.

Casablanca, 2 juillet 2010